La Lettre de Sillé le Philippe





Dimanche 5 juin

Course cycliste Le Mans Sarthe Vélo Départs 10h00 et 10h03 - Minimes-Cadets Départ 14h30 - 2-3-Juniors (Comité des fêtes)

Lundi 6 juin

Randonnée à Neuville Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé ou 14h00 - Parking face à la pharmacie à Neuville (Générations Mouvement)

Dimanche 12 juin

1^{er} tour des élections législatives Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00 Salle polyvalente

Mardi 14 juin

Permanence du conseiller numérique 9h00 à 12h00 - Mairie

Dimanche 19 juin

2^{ème} tour des élections législatives Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00 Salle polyvalente

Lundi 20 juin

Randonnée à La Chapelle St Aubin Départ 13h45 - Terrain de sports de Sillé ou 14h00 - Parking de la mairie à La Chapelle St Aubin (Générations Mouvement)

Mardi 21 juin

Permanence du conciliateur de justice 14h00 à 17h00 - France Services 38 rue Division Leclerc - Savigné l'Evêque 206 20 64 24 51

richard.maurin@conciliateurdejustice.fr

Mercredi 24 juin

Concours de boules interne Réservé adhérents et sympathisants 14h00 - Terrain de boules de Sillé Bienvenue aux joueurs de cartes 14h00 - Salle polyvalente (Générations Mouvement)

Samedi 25 juin

Fête de l'école 14h00 - Ecole (Amicale René Langlais)

Dimanche 26 juin

Banquet des Aînés 12h15 - Salle polyvalente (C.C.A.S.)

Mardi 28 juin

Permanence du conseiller numérique 9h00 à 12h00 - Mairie

SOINS INFIRMIERS



Mme Gaëlle BUET 3^{ter} rue Principale 72460 Sillé le Philippe ☎06 51 92 05 66

Sur rendez-vous uniquement

Prochaine messe à Sillé : Samedi 18 juin à 18h30

Retrouvez
les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie
Salle polyvalente - Halle des sports
Cabinet infirmier
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

VOTE DU BUDGET 2022



Le 25 mars 2022, le Conseil municipal a examiné et approuvé à l'unanimité les comptes administratif et de gestion 2021, commune et assainissement.





L'épargne brute de fonctionnement de l'année 2021 s'élève à 256 855 €, ce qui permet le remboursement de la dette à hauteur de 62 968 € au budget investissement.

L'excédent de fonctionnement global 2021 permet d'affecter 235 462,98 € à la section investissement et 809 537,45 € à la section fonctionnement du budget 2022.

Le budget primitif 2022 a également été adopté à l'unanimité et s'élève à 3 493 482,45 €, soit 1 628 485,13 € pour la section de fonctionnement et 1 864 997,32 € pour la section d'investissement.

Depuis 2018, la révision de la valeur locative est calquée sur l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) de l'Insee. L'inflation n'a pas comme seul impact l'augmentation du prix du chariot de courses ou du litre de carburant à la pompe. Cette année, la taxe foncière subira **une revalorisation des bases locatives de 3,4** % du fait de l'inflation (Covid-19 et guerre en Ukraine) contre 0,2 % en 2021.

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité une **augmentation du taux d'imposition de 1 % pour les 2 taxes TFB et TFNB (Taxe Foncière Bâti et Taxe Foncière Non Bâti).** Pour 2022, la TFB est de 43,46 % (22,74 % part communale et 20,72 % part reversée par le département) et la TFNB de 38,15 %.

BANQUET DES AINES



Après deux années sans banquet en raison de la crise sanitaire Covid-19, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont décidé d'organiser un banquet des Aînés de Sillé le Philippe le dimanche 26 juin 2022, à la salle polyvalente, à partir de 12h15.

Ce déjeuner est offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus en 2022, domiciliées et inscrites sur les listes électorales à Sillé. 137 personnes sont concernées cette année.

Les conjoints de moins de 70 ans et/ou les accompagnants peuvent également participer au repas moyennant paiement.

Le déjeuner sera préparé et servi par les restaurateurs du « Rendez-Vous ». Au plaisir de partager avec vous ce moment de convivialité!

* BONNE RETRAITE!*

DEPART EN RETRAITE D'UN AGENT TECHNIQUE

Mme Jany-Claude COULON, agent en charge de

la restauration et de l'entretien des locaux de la cantine scolaire a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet prochain.

Pour la fin de l'année scolaire, ses fonctions seront assurées par Mme Floriane SIMON, déjà en poste au niveau du service de la cantine scolaire.

Une procédure de recrutement est en cours pour la rentrée 2022.





AVIS DE VACANCE DE POSTE <u>à compter du 29 août 2022</u>
Agent polyvalent de restauration et d'entretien des locaux de la cantine scolaire

Contrat à Durée Déterminée du 29 août 2022 au 31 août 2023 inclus, renouvelable.

Temps non complet: 17 heures hebdomadaires.

Lettre de motivation et curriculum vitae à adresser à la mairie par courrier ou par mail mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr.

Pour plus d'informations : consulter <u>https://www.emploi-territorial.fr</u> ou contacter le secrétariat au 02 43 27 51 08 (L, Ma, J et V matin).

Combien Ça Coûte?



6 093,57

A l'ordre de:

Chaulage par lait de chaux des boues COVID 2022 de la station d'épuration

MAIRIE 1 rue Neuve - 72460 SILLE LE PHILIPPE ☎ 02 43 27 51 08

Mai 2022







RAMASSAGE



Ordures ménagères et Sacs jaunes

Mercredis 1er, 15 et 29 juin

RAPPEL

Sortir les bacs et les sacs jaunes **la veille** de la collecte.

Ramasser les bacs après la collecte.



FERMETURE pour arrêt technique (vidange des bassins, nettoyage et travaux)

Du **dimanche 26 juin** à 18h30 au vendredi 1^{er} juillet 2022 inclus

REOUVERTURE samedi 2 juillet 2022 (horaires période scolaire)

Parc des Sittelles à Montfort le Gesnois @ www.sittellia.fr

2 02 43 54 01 70 - ⊠ contact@sittellia.fr



NOUVEAU A SILLE! INSTITUT DE BEAUTE « L'ELEGANCE »

☎ 06 98 52 46 01 ⊠ <u>institut.elegance72@gmail.com</u>

Facebook : lelegance laura 72460 Sillé le Philippe

ENQUIS ELECTRICITE EN RESEAU

SURVEILLANCE DES LIGNES EN RESEAU MOYENNES TENSIONS DU RESEAU ENEDIS

Un hélicoptère de la société Hélico & Drone survolera certaines communes du département de la Sarthe, notamment Sillé le Philippe, pendant la période du lundi 30 mai au samedi 18 juin 2022.

Cette période peut être décalée en fonction des conditions météorologiques.





BESOIN D'AIDE POUR VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?

L'Espace France Services à Savigné l'Evêque vous accueille et vous accompagne dans toutes vos démarches administratives et numériques du quotidien : santé, famille, retraite, logement, impôts... du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h.

Au-delà des formalités administratives, un poste informatique est mis à disposition en libre-service.

France Services du territoire du Gesnois Bilurien :

Le Breil sur Mérize - Allée des Chênes - ☎ 02 72 88 03 62 Montfort le Gesnois - 1 place Jacques Moreau - ☎ 02 42 76 70 25 Savigné l'Evêque - 38 bis rue de la Division Leclerc - ☎ 02 43 27 88 34



SECHERESSE EN SARTHE MESURES DE RESTRICTIONS DES USAGES DE L'EAU

Le bassin versant de la Vive Parence est en alerte depuis le 15 mai 2022.

De ce fait, la Préfecture de la Sarthe a mis en place des mesures de restriction des usages de l'eau, à appliquer par l'ensemble des usagers : particuliers, collectivités, agriculteurs...

La préservation de la ressource est l'affaire de tous :

Dès l'appel à la vigilance, je dois être économe!

USAGES ET CONSOMMATIONS DES COLLECTIVITÉS ET DES PARTICULIERS

Je souhaite	ALERTE RENFORCÉE		CRISE
Remplir une piscine	Interdiction Sauf 1ère mise en eau	Interdiction Sauf 1ère mise en eau	Interdiction Sauf raison sanitaure
Laver une voiture	Interdiction Interdiction		Interdiction
Nettoyer terrasse ou façade, laver des voiries	Interdiction Sauf raison sanitaire	Interdiction Sauf raison sanitaire	Interdiction Sauf raison sanitaire
Arroser espaces verts ou pelouses	Possible Entre 20h et 8h Interdiction		Interdiction
Arroser des potagers	Auto- limitation	Possible Entre 20h et 8h	Interdiction
Alimenter une fontaine publique	Interdiction Sauf circuit fermé Interdiction Sauf circuit fermé		Interdiction
Arroser un terrain de sport public	Possible Entre 20h et 8h	Interdiction	Interdiction



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n°2022-05-A278 du 20 mai 2022, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien a prescrit l'ouverture de l'enquête publique portant sur :

- Le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Gesnois Bilurien,
- L'abrogation des cartes communales de 2 communes (Saint Célerin et Tresson).

L'enquête publique se déroulera du jeudi 9 juin 2022 à 9 h00 au mercredi 13 juillet 2022 à 17h30, soit 35 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête pourra être consulté en ligne par le public sur le site internet : https://www.cc-gesnoisbilurien.fr/.

Le dossier d'enquête complet sur support papier pourra être consulté par le public pendant la durée de l'enquête à la Communauté de Communes et dans 5 communes membres (Bouloire, Connerré, Montfort-le-Gesnois, Saint-Mars-la-Brière et Savigné l'Evêque) aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Dans les autres communes, le dossier sera consultable en version numérique. Un registre d'enquête permettra au public de consigner ses observations et propositions.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :

- > sur les registres papiers mis à la disposition du public dans chacune des 23 mairies de la Communauté de Communes ;
- > par courrier électronique : <u>plui@cc-gesnoisbilurien.fr</u>;
- > par voie postale, dans un courrier adressé au Président de la commission d'enquête publique relative au PLUI : Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien, Parc des Sittelles 72450 Montfort le Gesnois ;
- lors des permanences de la commission d'enquête.

Une permanence de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions le vendredi 8 juillet 2022 de 8h30 à 11h30 à la mairie de Sillé le Philippe.

Au terme de l'enquête, après d'éventuelles modifications apportées au dossier, le projet du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera soumis à l'approbation du Conseil Communautaire du Gesnois Bilurien.

Pour plus d'informations, voir l'arrêté au panneau d'affichage de la mairie.



CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

INSCRIPTIONS SEJOURS D'ÉTÉ

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien organise des séjours durant les vacances d'été pour les enfants de 8 à 11 ans et les ados de 11 à 17 ans. Le nombre de places étant limité par séjour, l'inscription ne sera définitive qu'après validation par le service Séjours.

Modalités d'inscription :

- 1. Pré-inscriptions en ligne, du 23 mai au 5 juin, https://www.cc.gesnoisbilurien.fr/famille/sejours-ete-2022/
- 2. Réponse par courriel le mardi 14 juin
- 3. Inscriptions définitives lors de la réunion du mercredi 22 juin

Contact Séjours ☎ 06 12 07 84 59 ou ⊠ sejours@cc-gesnoisbilurien.fr

POUR LES VACANCES D' ÉTÉ...

Les enfants de la commune peuvent bénéficier des différents Centres de loisirs sur la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien.

Camamatinas	Detec	Meile	Tálánhanas
Communes	Dates	Mails	Téléphones
Ardenay sur Mérize		ej.ardenaysurmerize@cc-gesnoisbilurien.fr	02 43 89 92 00
Montfort le Gesnois	Du 8 au 29 juillet	ej.montfortlegesnois@cc-gesnoisbilurien.fr	02 43 76 27 39
Torcé en Vallée		ej.torceenvallee@cc-gesnoisbilurien.fr	02 43 24 21 95
Bouloire		ej.bouloire@cc-gesnoisbilurien.fr	02 43 35 09 50
Savigné l'Evêque	Du 8 juillet au 31 août	ej.savigneleveque@cc-gesnoisbilurien.fr	02 43 54 80 48
St Mars la Brière		ej.saintmarslabriere@cc-gesnoisbilurien.fr	02 43 76 04 24
Le Breil sur Mérize	Du 8 au 29 juillet	ej.lebreilsurmerize@cc-gesnoisbilurien.fr	02 72 88 40 73
Lombron	et du 22 au 31 août	ej.lombron@cc-gesnoisbilurien.fr	02 43 76 28 42
Connerré	Du 8 au 29 juillet et du <mark>16 au 31 août</mark>	ej.connerre@cc-gesnoisbilurien.fr	02 43 76 95 57

Site web de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien www.cc-gesnoisbilurien.fr

LES ANIMS'ADOS

Pour les collégiens et lycéens, à partir de 11 ans.

L'inscription est obligatoire via le portail familles pour fréquenter la structure.

Du 8 au 29 juillet et du 22 au 26 août 2022

- Local jeunes à Lombron, 16 rue de Torcé
- > Local jeunes à Savigné l'Evêque, 5 rue de la Division Leclerc

Une navette est proposée pour le transport des jeunes :

- Bouloire : Local Jeunes, rue de la Jugerie Départ : 8h45 Retour pour 17h00
- Connerré : Maison des enfants, 13 avenue de Verdun Départ : 9h05 Retour pour 17h00



Contact Anims'Ados 2 02 43 54 80 49 -

<u>animsados@cc-gesnoisbilurien.fr</u>





Salle du Conseil Municipal - Mairie de Sillé le Philippe

N'hésitez pas à venir avec votre ordinateur/téléphone.





BONJOUR L'ETE

SORTIES DU MOIS - SPECTACLES ET CINEMA DU TERRITOIRE « LE GESNOIS BILURIEN »

SALLE MICHEL BERGER - Rue de la Pelouse à Savigné l'Evêque - <u>www.savigneleveque.fr/saison culturelle/</u> Cinéma : Qu'est-ce qu'on a tous fait au Bon Dieu ? - Mardi 7 juin 2022 à 20h00

<u>LA PASSERELLE</u> - 4 avenue Carnot à Connerré - <u>lapasserelle-connerre.fr/infos-pratiques</u> **Cinéma** : Les folies fermières - Jeudi 9 juin 2022 à 20h00

ESPACE DU NARAIS - Allée des Châtaigniers à Saint Mars la Brière - www.saint-mars-la-briere.fr/espace-du-narais/

Cinéma : La brigade - Lundi 20 juin 2022 à 20h00

Concert : Fête de la musique - Samedi 25 juin 2022 à partir de 15h00

THEATRE EPIDAURE - 1 rue de la grosse Pierre à Bouloire - theatre-epidaure.com Cinéma : Qu'est-ce qu'on a tous fait au bon dieu ? - Vendredi 3 juin 2022 à 20h30

La brigade - Vendredi 24 juin 2022 à 20h30

Concert : Paréidolie - Daisiesfields

Cinéma

Samedi 4 juin 2022 à 21h00 - En plein air à Montfort le Gesnois **Ciné-spectacle déambulatoire :** Arrêts sur images - Cie Jamais 203 Samedi 4 juin 2022 à 22h15 - En plein air à Montfort le Gesnois Tarif unique 4.50 € la place de cinéma